

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **13 (1942)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 6 à 8 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.
Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

Séance du bureau du 15 janvier 1942

1. *Hôtel du Chasseral* : Le Bureau se déclare en principe d'accord de verser une subvention à titre de secours pour la reconstruction de l'annexe détruite par un incendie.
2. *Château de Raymontpierre* : L'A. D. I. J. souscrit à 6 exemplaires de l'ouvrage de M. C.-A. Muller.
3. *Assurance retraite populaire* : Le président propose d'étudier la création d'une assurance-vieillesse populaire dans le Jura. Son initiative sera soumise préalablement aux autorités cantonales pour préavis.
4. *Horaires des Franches-Montagnes* :
 - a) Des démarches seront faites pour obtenir une troisième course d'auto postale Tramelan-Saignelégier et retour le matin.
 - b) Le bureau demandera aussi la mise en marche de trains de sports directs Bâle-Malleray quand les conditions de neige seront favorables.
5. *Abonnement du bulletin* : Le prix de l'abonnement annuel du bulletin est fixé à 4.— fr. à partir du 1^{er} janvier 1942. L'augmentation de 5.— fr. à 4.— fr. se justifie du fait du développement du bulletin, augmentation du nombre de pages et des numéros.

Séance de la commission des questions forestières du 17 janvier 1942

1. *Estimations cadastrales* : L'augmentation du rendement des forêts a enlevé toute opportunité à cette question.
2. *Nouvelles essences* : Une réglementation est désirable pour sauvegarder certaines essences et encourager la plantation d'essences nouvelles.
3. *Surexploitation du bois* : Le stockage du bois de feu est fixe au triple de ce qu'il était l'année passée. Le canton de Berne doit fournir à la réserve nationale de bois de feu 400.000 m³ en plus de la quotité normale. Le Jura doit fournir à lui seul 150.000 m³. Ce régime peut durer 2 à 5 ans au maximum, après quoi la situation présentera des inconvénients sérieux. La Suisse exploitera 6 millions de m³ en 1941/42 au lieu de 2 1/2 à 3 millions en temps normal.
4. *Fonds de réserve et amortissement des dettes communales* : Le rendement de toutes les coupes supplémentaires doit être versé à un fonds de réserve. Les communes voudraient utiliser une partie de ce rendement pour amortir leurs dettes. Sur présentation de demandes justifiées, le gouvernement peut accorder des autorisations dans ce sens.
5. *Zones de vente* : M. Reusser demande que la commission fasse des démarches pour que le Jura soit classé dans la zone 2.
6. *Propagande* : M. Flotron demande l'intervention de la commission dans les domaines suivants :
 - récupération des déchets de bois,
 - procédés modernes d'abattage,
 - carbonisation du bois,
 - instruction des gardes forestiers,
 - méthodes de cubage du bois,
 - nouvelles essences,
 - revision des charges fiscales.

C'est sous forme d'actions de propagande que la commission devrait intervenir.

Séance du bureau du 20 janvier 1942

1. *Réorganisation des chemins de fer francs-montagnards* : M. Reusser expose son point de vue, que le bureau approuve : L'A. D. I. J. reconnaît la nécessité et l'urgence de la fusion, mais ne peut intervenir dans la complexité des problèmes qu'elle soulève. Par contre le Jura est dans son ensemble intéressé aux améliorations techniques qui seront apportées aux trois réseaux de chemins de fer francs-montagnards. Il s'agit de trouver une solution qui puisse réellement sortir les Franches-Montagnes de leur isolement. Plusieurs projets sont à l'étude. M. Reusser expose l'idée suivante : les trois réseaux

sont réduits à deux réseaux, l'un à voie normale avec traction vapeur, l'autre à voie étroite avec traction électrique. Les deux réseaux ont une direction unique. Le réseau à voie étroite et traction électrique relie Tavannes à La Chaux-de-Fonds par Tramelan et Le Noirmont. Le réseau à voie normale relie Glovelier et Le Noirmont par Saignelégier. Cette solution serait certainement la plus avantageuse du point de vue économique.

Le projet officiel comprend le maintien du C. T. N. dans sa forme actuelle et un réseau à voie normale électrifiée Glovelier-La Chaux-de-Fonds.

2. *Horaire des chemins de fer frans-montagnards* : L'horaire actuel est défectueux; tout particulièrement pour les relations du matin de Saignelégier et du Noirmont pour Tavannes. Le bureau étudiera les propositions d'amélioration à présenter.

Conférence des intéressés aux chemins de fer des Franches-Montagnes du 24 janvier 1942

Présents : MM. F. Reusser, Dr Wilhelm, préfet des Franches-Montagnes, Hilfiker, directeur du R. S. G., Ambühl, administrateur du S. C., Farron, Steiner, A. Grimaître, H. Grimaître.

Présidence : M. F. Reusser.

Excusé : M. Matthez, directeur du R. T. N.

DÉLIBÉRATIONS

En ouvrant la conférence, M. Reusser salue les personnes présentes et expose le but de la réunion de ce jour : amélioration de l'horaire des trois compagnies des Franches-Montagnes et examen des questions relatives à la fusion et à la réorganisation.

1. *Horaires* : Le R. S. G. est disposé à retarder d'une heure environ le départ de Glovelier du 55 (555) : dép. Glovelier 8.54, arr. Saignelégier 9.50 environ. En été les élèves de l'école secondaire de Saignelégier domiciliés dans les communes de St-Brais et Montfaucon pourront utiliser un train de marchandises qui ne figurera pas à l'horaire, mais qui aura la marche du 555 tel qu'il est prévu dans le projet.

Le train 556 R. S. G. aura une marche correspondant à peu près au 56, dép. Saignelégier 11.45, arr. Glovelier 12.55 avec correspondance sur Delémont et Porrentruy (mauvaise, mais suffisante). Les voyageurs de la Montagne perdront les bonnes correspondances que leur donnait le 556 tel qu'il était prévu, mais ils arriveront encore assez tôt à Delémont (15.21), à Bâle (14.50), à Porrentruy (14.18) et pourront consacrer toute la matinée à leurs travaux chez eux et prendre encore le repas de midi avant de partir.

Le 81 S. C. sera avancé de 15 min., dép. Saignelégier à 5.17, avec correspondance au Noirmont sur le 5 C. T. N. à 5.52.

Le 85 S. C. sera avancé d'une heure avec dép. de Saignelégier vers 10 h. ; il continuera le nouveau 555 R. S. G. et réalisera de la sorte une bonne relation Glovelier-La Chaux-de-Fonds dans le courant de la matinée.

L'avancement du 82 S. C. d'une demi-heure environ pour pouvoir réaliser la correspondance sur le 7 R. T. N. au Noirmont, se heurte à une difficulté essentielle, la nécessité de relever à La Chaux-de-Fonds la correspondance de Neuchâtel par le 1851 à 8 heures. Une solution pourrait être trouvée en changeant la marche du 1851, qui pourrait être avancé au départ de Neuchâtel. Il y prend les correspondances de Berne à 6.10, de Lausanne à 6.15, du Val de Travers à 6.09. Il pourrait donc partir à 6.20 au lieu de 6.45 et arriver à La Chaux-de-Fonds à 7.16 au lieu de 7.59. Le 82 S. C. pourrait quitter Chaux-de-Fonds à 7.20, être au Noirmont à 8.15, à Saignelégier à 8.29, ce qui serait heureux puisque le retour de Saignelégier est avancé d'une heure, 10 h. au lieu de 11 h. Au Noirmont le 7 C. T. N. partirait après l'arrivée du 82 S. C. et perdrait le long arrêt à Tramelan pour arriver à 9.25 sans changement à Tavannes. Le Bureau de l'A. D. I. J. fera une démarche auprès des milieux intéressés de Chaux-de-Fonds pour obtenir leur consentement de principe à l'avancement du 1851 Neuchâtel-Chaux-de-Fonds.

2. *Fusion et réorganisation* : M. Reusser expose le point de vue de l'A. D. I. J. Les problèmes relatifs à la fusion ne nous laissent pas indifférents. Nous devons désirer cette fusion. Mais nous n'avons pas à intervenir dans les discussions et les travaux préparatoires. C'est avant tout l'affaire des compagnies intéressées et des pouvoirs publics. Nous nous contenterons d'observer et d'intervenir seulement en cas de besoin. Par contre la question de la réorganisation des réseaux, dont le but premier est de tirer les Franches-Montagnes de leur isolement, retient toute notre attention et nous sommes disposés à émettre notre avis sur les différentes solutions envisagées. La meilleure solution sera celle qui réalisera de meilleures relations de la façon la plus économique, pour éviter de nouveaux investissements de capitaux supérieurs aux subventions que la Confédération et le canton pourront mettre à disposition. Une première amélioration du trafic pourrait être obtenue par la suppression des tarifs de montagne. Le prix des billets devrait être calculé sur les distances kilométriques réelles.

M. H. Grimaître, parlant au nom de la Commission qui s'est créée à Saignelégier pour l'assainissement des chemins de fer Franches-Montagnards, nous dit que cette commission partage les mêmes idées que l'A. D. I. J. quant à la fusion et à la réorganisation des chemins de fer. Cependant elle pousse activement à l'électrification des R. S. G. et S. C. et demande l'appui de l'A. D. I. J. pour cette question particulière.

M. Hilfiker revendique la paternité de l'idée d'une transformation du S. C. en voie normale. La traction avec moteur Diesel doit être abandonnée à cause de la très forte cote d'amortissement de ces machines (10 % au lieu de 2 %). Pour l'électrification la Confédération prend sans autre à sa charge le 50 % des frais de construction. Mais elle peut encore prendre à sa charge les autres 50 % sur le compte des travaux de crise. L'Office fédéral des transports est favorable à l'établissement de la voie normale du S. C. et à l'électrification des R. S. G. et S. C.

M. le Dr Wilhelm dit que la voie normale du R. S. G. doit être maintenue à tout prix.

Séance de la commission scientifique du 31 janvier 1942

1. *Laboratoire* : Le local mis à disposition de la commission par les autorités communales de Porrentruy est toujours encore occupé par la D.A.P.
2. *Tourbières de Plain-de-Seignes* : Leur exploitation est en cours. Tous leurs produits sont absorbés par une maison de Lausanne qui les transformera en engrais.
3. *Engrais à base de calcaire* : Le procédé de chaulage s'est un peu perdu chez nous. Il rendrait cependant d'excellents services, tout particulièrement en Ajoie et à la culture du tabac. La question est mise à l'étude.
4. *Bitumes* : Une société industrielle suisse s'intéresse à l'exploitation des bitumes. La commission reste en contact avec elle. L'exploitation des roches bitumeuses du Jura peut devenir intéressante.
5. *Sables vosgiens* : Des essais seront faits avec les sables vosgiens de Bressaucourt en vue de leur utilisation comme sables de moulage.

Séance du bureau du 24 février 1942

1. *Horaires des chemins de fer francs-montagnards* : La direction du régional Saignelégier-La Chaux-de-Fonds est revenue sur les décisions prises concernant un meilleur ajustement des horaires francs-montagnards. Le programme des améliorations ne sera réalisé qu'en partie. Le bureau continuera ses démarches pour faire aboutir les cas en litige.
2. *Fédération suisse des sociétés pour le film culturel* : L'appui de l'A. D. I. J. est sollicité pour faire connaître cette fédération dans le Jura, et créer dans nos localités principales des comités de patronage. Le bureau demandera un complément d'information avant de se prononcer.

Séance du comité du 14 mars 1942, à Delémont

DÉLIBÉRATIONS

1. *Communications diverses :*

- a) *Fusion des chemins de fer privés jurassiens :* Un premier contact a été pris par le bureau avec les directeurs des trois compagnies des Franches-Montagnes et des représentants des autorités de district. L'A. D. I. J. ne pourra pas s'immiscer dans les tractations en cours pour une fusion juridique des compagnies, mais elle dira son avis au sujet de la transformation de l'équipement technique et de l'ajustement des horaires. Les deux questions ont été discutées au cours d'une première entrevue. La seconde a fait l'objet de décisions unanimes au sujet du remaniement des horaires. Malheureusement quinze jours plus tard, le S. C. remettait tout en discussion en alléguant l'opposition des communes. M. Lièvre demande l'intervention de l'A. D. I. J. pour réaliser enfin l'entente nécessaire. Pour l'horaire 1942-1945, il est malheureusement trop tard. M. Oettinger demande au bureau de tenter de nouvelles démarches pour l'horaire d'hiver. MM. Reusser, Lièvre et Oettinger donnent encore d'utiles renseignements sur la fusion et les transformations techniques des chemins de fer francs-montagnards.
- b) *Travaux ferroviaires :* Les autorités fédérales préparent les projets de construction de doubles voies et passeront à leur exécution lorsque les travaux de chômage de grande envergure seront mis en chantier.
- c) *Trains de sport :* Nous avons fait des démarches pour obtenir une paire de trains de sport de Bâle à Tavannes le dimanche. La suppression générale de tous les trains de sport a liquidé la question.
- d) *Suppression de trains :* Les suppressions de trains à partir du 16 mars nous touchent d'une façon très désagréable. Les directs 210/215 ne circuleront plus. Cette mesure est d'autant plus regrettable, qu'avec le nouvel horaire 1942/45, le direct 210 avait pour la première fois une excellente correspondance de Porrentruy. Nous protesterons contre cette suppression.
- e) *Résultats de notre requête pour les horaires :* Le train 1910 continuera de circuler le dimanche entre Delémont et Bienne. Le train 1750 s'arrêtera à Choindéz. Le dernier train du dimanche soir de Bâle aura une correspondance à Delémont pour Bienne. Le train 1745 aura correspondance à Moutier avec le direct 207. Un nouveau train sera mis en marche entre Sonceboz et Reconvilier vers 19 h. Le direct 104 s'arrêtera à La Neuveville.
- f) *Caserne :* M. Reusser rappelle nos démarches antérieures pour la création d'une place d'arme dans le Jura bernois. Nous reprendrons la question.

- g) *La 3^e course postale journalière* que nous avons demandée entre Saignelégier et Tramelan a été refusée.
3. *Rapport d'activité*: Il a paru dans le dernier bulletin. Le comité en approuve la teneur et le fait sien.
4. *Rapport de caisse et budget*: Le rapport de caisse a paru dans le dernier bulletin. Le comité l'approuve.

Le caissier présente ensuite le budget 1942 qui se présente ainsi :

Cotisations : Elles sont maintenues au taux actuel.

Abonnement au bulletin : Il est fixé à 4.— fr.

	Recettes	Dépenses
1. Administration et commissions	—.—	4000.—
2. Subventions	750.—	1000.—
3. Bulletin	—.—	500.—
4. Cotisations	5000.—	100.—
5. Imprimés	—.—	300.—
	5750.—	5900.—

Le comité approuve le budget de l'A. D. I. J. Le budget *Seva* sera établi au cours de la prochaine séance.

5. *Admissions et démissions* : Le comité reçoit les nouveaux membres suivants :

Caisse d'épargne de Bassecourt, Bassecourt.
 Fabrique de polissage Ch. Bergonzo, Moutier.
 Manufacture jurassienne de bonneterie, Alle.
 Manufacture suisse de cycles Condor, Courfaivre.
 Usine Thécla S. A., St-Ursanne.
 Fabrique Huot, assortiments à ancre, Les Bois.
 Funiculaire Bienne-Evilard, Evilard.
 Fabrique de boîtes L. Lang, S. A., Porrentruy.
 Fabrique de spiraux Nivarox S. A., St-Imier.
 S. A. Carfa, Péry.
 Ch. Jeanneret, St-Imier.
 Montres Henex S. A., Tavannes.
 Fabrique d'ébauches E. Girard, Moutier.
 Manufacture d'horlogerie A. Reymond S. A., Tramelan.
 M. H. Beaumann, industriel, Les Bois.
 M. A. Bourquin, ing. for., Soleure.
 M. G. Maeder, Tavannes.
 M. J.-E. Racine, Tramelan.
 M. F. Terrier, Moutier.
 M. M. Wisard, buraliste postal, Grandval.
 M. Louis de Vittori, Baugeschäft, Laufon.
 M. J. Schaller, maître secondaire, Courrendlin.
 M. O. Hofmann, buraliste postal, Reconvilier.
 M. R. Conrad, ing. dipl., Porrentruy.
 M. Otto Rossel, horloger, Tramelan.
 M. Alfred Graf, Boncourt.

M. H. Piquerez, député, Porrentruy.
 M. A. Giaouque, député, Prêles.
 M. J. Galley, conseiller municipal, Bienne.
 M. O. Schmid, préfet, La Neuveville.
 M. L. Hoffmeyer, maire, Bassecourt.
 M. C. Duvanel, dentiste, Porrentruy.
 Manufacture des montres Pierce S. A., Moutier.

6. *Assemblée générale* : L'assemblée générale aura lieu en mai à Porrentruy.

7. *Programme d'activité* :

Caisse d'assurance-vieillesse : Un mouvement vient d'être lancé dans le Jura en faveur de la création de l'assurance-vieillesse. Le bureau étudie également cette question, mais sous la forme d'une assurance volontaire.

Adjonction au procès-verbal

Les membres du comité se rendent immédiatement après la séance dans la salle du cinéma Pathé-Sonore, où a lieu une présentation de films de publicité par M. Pinschewer de Berne. M. Pinschewer nous montre quelques-uns de ses meilleurs tricks et les commente avec beaucoup de compétence :

Empreinte (Bailly) ; *Grève aux champs* (Lonza A. G.) ; *La Suisse au travail* (Foire suisse Bâle) ; *Les usines aussi veulent vivre* (Office de guerre pour l'industrie et le travail) ; *Notre blé vaincra* (Office de guerre pour l'alimentation) ; *Un drame dans le chaudron* (Office de guerre pour l'industrie et le travail) ; *Spiel der Wellen* (Pro Radio Bienne).

Les spectateurs ont beaucoup apprécié les créations Pinschewer, toutes en dessins animés.

Séance de la commission des questions forestières du 23 mars 1942

1. La commission reçoit deux nouveaux membres, M. Bourquin, ingénieur forestier, Soleure et M. Hoffmeyer, maire, Bassecourt.
2. Le bulletin spécial consacré à la forêt paraîtra en juin. La matière en est répartie comme suit :
 - a) L'effort fourni par la forêt jurassienne en 1941/42 (M. Maillet).
 - b) Utilisations nouvelles du bois (M. Bourquin).
 - c) Réflexions d'un président de bourgeoisie (M. Flotron).
3. M. Bourquin fera rapport à la prochaine séance sur la classification du Jura dans la zone de vente III.
4. La commission suit avec attention le problème du maintien des prix actuels du bois.

Séance de bureau du 21 avril 1942

1. *Requête pour la réintroduction du direct 210 entre Delémont et Bienna* : La direction générale des C.F.F. regrette de ne pouvoir donner satisfaction ; il lui est impossible d'augmenter ses prestations.
2. *Cinquantenaire du « Petit Jurassien »* : L'A.D.I.J. souscrit à une page de texte pour le numéro spécial du cinquantenaire du *Petit Jurassien*.
3. *Jubilé des Longines* : Pour manifester sa sympathie à la fabrique des Longines, qui fêtera le 75^e anniversaire de son existence en automne, nous mettrons un numéro du bulletin à disposition des Longines.
4. *Assemblée générale.* : Elle est fixée au 30 mai à Porrentruy.

Séance de bureau du 8 mai 1942

1. *Assemblée générale* : La liste des conférences est arrêtée comme suit :
 - a) M. Debrunner, secrétaire de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie : « La nouvelle réglementation du travail à domicile ».
 - b) M. Farner, directeur, Granges : « L'avenir de l'industrie aéronautique en Suisse ».
2. *Diplôme de fidélité* : Le président propose de mettre à l'étude la création d'un diplôme de fidélité. Ce document, offert par l'A.D.I.J., serait remis aux ouvriers ayant 25 ans d'activité dans une même entreprise industrielle, membre de l'association.
3. *Alimentation en eau des Franches-Montagnes* : Cet enrichissement de l'une des régions les plus intéressantes du Jura mérite de ne pas passer inaperçu. Le bureau décide de lui consacrer un bulletin.

Séance du comité du 30 mai 1942, à Porrentruy

DÉLIBÉRATIONS

1. *Admissions et démissions* : Le comité approuve les admissions suivantes :

Funiculaire Bienna-Macolin, Evilard.
 M. Voumard, pasteur Courtelary.
 M. Simon, professeur, Neuveville.
 M. Dr J.-F. Vuilleumier, Renan.
 M. Ch. Domon, Porrentruy.
 M. A. Membrez, curé-doyen, Porrentruy.
 M. E. Winkler, fabricant, Moutier.
 M. A. Röthlisberger, négociant, Glovelier.
 Leonidas Watch Co., St-Imier.
 M. O. Froidevaux, Delémont.
 M. Dr Liechti, professeur, Porrentruy.
 M. O. Petermann, industriel, Moutier.

Le comité prend acte des démissions suivantes :

- M. H. Bourquin, ancien maire, Sonceboz.
- M. P. Bregnard, instituteur, Courtételle.
- M. E.-A. Krieg, ancien pasteur, Neuveville.
- M. R. Nydegger, négociant, Sonceboz.
- M. L. Vallet, négociant, Porrentruy.
- M. F. Steiner, Delémont, décédé.

2. *Seva* :

Les circonstances ne permettent pas de mettre actuellement en chantier de grands travaux. Par contre nous devons nous attendre à nous trouver devant des tâches multiples dès que les conditions économiques du pays redeviendront défavorables et que le manque de commandes pour nos industries mettra en chômage nos populations ouvrières. Tenant compte de ces circonstances, le Bureau propose de verser les $\frac{2}{3}$ des bénéfices des trois dernières Seva en compte bloqué et de faire verser $\frac{1}{3}$ à la caisse de l'association pour couvrir ses besoins courants. Le Comité approuve la proposition du Bureau.

5. *Affaires en cours* :

- a) *Horaires* : Nous allons au-devant de nouvelles restrictions d'horaire. Une discussion très nourrie s'engage. Une nouvelle requête sera présentée pour la remise en marche des directs 210/215. Nous reprendrons à nouveau le projet d'établissement d'une station de bloc dans le tunnel de Moutier-Granges, les difficultés financières derrière lesquelles se retranchait toujours la direction du B. L. S. n'existant plus.

Le représentant de St-Imier demande notre intervention pour la remise en marche du dernier train La Chaux-de-Fonds-Sonceboz. M. Lièvre demande la mise en marche d'un train au milieu de l'après-midi entre Le Noirmont et Tramelan.

La question de l'ajustement des horaires des chemins de fer francs-montagnards revient sur le tapis. Les deux démarches faites par le Bureau auprès de la direction du S. C. pour savoir quelles communes ont fait opposition à notre projet d'ajustement, sont restées sans réponse. Nous nous adresserons maintenant directement aux communes intéressées au S. C.

- b) M. Schmitz demande l'intervention du comité en vue de la construction d'un passage sous-voie à la gare de Granges-nord. Le comité étudiera la question.
- c) *Chemins de fer francs-montagnards* : M. Lièvre est très pessimiste quant à la réalisation du projet de l'équipement électrique de ces chemins de fer. Le manque de cuivre en est certainement cause. Il propose d'organiser une collecte de vieux cuivre. Malheureusement cette mesure ne serait pas d'une utilité directe pour faire avancer les travaux pro-

jetés, la Confédération disposant de chaque kilo de cuivre pour couvrir les besoins de l'ensemble du pays.

Le comité est d'avis que nous devons laisser agir les autorités qui s'occupent de la question et ne pas nous frapper de la lenteur et de la prudence avec lesquelles les offices fédéraux travaillent.

- d) *Diplôme de fidélité* : M. Reusser propose au comité de mettre à l'étude l'introduction d'un diplôme de fidélité, que l'association délivrerait aux employés et ouvriers ayant 25 ans de service dans une entreprise industrielle ou commerciale membre de l'association. M. Brandt trouve l'idée généreuse, mais craint qu'elle ne reçoive partout un bon accueil auprès des industriels, qui ne voient pas d'un bon œil les immixtions étrangères dans leur ménage interne. Les membres du comité sont cependant invités à réfléchir à cette initiative, qui sera remise en discussion à la prochaine séance.

4. *Demandes de subvention* :

- a) *Société de Chasseral S. A.* : Cette société demande notre appui financier pour la reconstruction de l'annexe de l'hôtel de Chasseral, détruit par un incendie dû à une négligence de la troupe le 9 novembre 1940. Cette annexe abritait l'écurie, une remise et un troisième local utilisé par la troupe comme cuisine. La reconstruction de l'immeuble coûte 17 mille francs. Les subventions de l'assurance et de l'armée ne s'élèvent qu'à 11.000.— fr. Il reste donc 6000.— fr. à la charge de la Société, dont la situation financière est déjà très difficile. Tenant compte de l'importance de Chasseral pour le tourisme jurassien et du but de la Société de Chasseral, but d'utilité publique bien plus que but financier, le Bureau propose de verser une subvention de 500.— fr. Le comité approuve et prendra contact avec Pro Jura avant de faire le versement.

- b) *Commission scientifique* : La commission scientifique a établi pour 1942 un programme d'activité qu'elle ne peut réaliser sans crédits assez importants :

fouilles de la grotte de Ste Colombe près d'Undervelier,
équipement du laboratoire de recherches,
recherches de la rivière souterraine de la Haute-Ajoie.

Le comité approuve l'ouverture d'un crédit de 2000.— fr. pour 1942 pour l'équipement du laboratoire scientifique.

- c) *Commission pour la protection de la nature* : Pour mettre fin à l'exploitation de la carrière de la combe du pont à Moutier, l'A. D. I. J. a l'intention de louer elle-même cette carrière pour la prochaine période.

5. *Commission pour la protection des sites* : Cette commission est sollicitée pour aider financièrement la commune de Grandfontaine à restaurer la vieille fontaine du village actuellement en très mauvais état. Les études préliminaires ne sont pas ter-

minées, de sorte que pour le moment aucune demande de crédit n'est présentée. Cette commission s'est aussi occupée d'une demande d'autorisation de bâtir présentée par un propriétaire de St-Ursanne. Le projet de construction est en opposition avec le projet de rénovation de St-Ursanne et tous nos efforts pour sauvegarder le cachet antique original de la petite cité. Sur le préavis des autorités de St-Ursanne et de la commission pour la protection des sites, le gouvernement n'a pas accordé l'autorisation de bâtir. La commission aura à s'occuper prochainement d'un second cas analogue.

6. *Divers et imprévus* : M. M. Henry signale les difficultés de notre artisanat et demande l'intervention de l'A. D. I. J. pour obtenir des pouvoirs publics un allègement des restrictions imposées dans l'utilisation du ciment. Quelques membres du comité, bien informés, proposent de ne rien faire, car la situation est telle, que le manque de ciment est absolu et que toutes les démarches seraient inutiles. Le comité n'interviendra pas pour le moment.

Assemblée générale du 30 mai 1942, à Porrentruy

DÉLIBÉRATIONS

M. Reusser, président de l'A. D. I. J., ouvre la séance. Il adresse la bienvenue aux invités du jour et les remercie d'avoir répondu à notre invitation. Il salue en particulier M. Mœckli, président du gouvernement bernois, l'un des artisans de la première heure de l'association, M. le Dr Jenny, représentant du département de l'intérieur de Bâle, M. Chenaux, directeur du 1^{er} arrondissement des C. F. F., les autorités du district et de la ville, les députés d'Ajoie, nos conférenciers, MM. Debrunner et Farner, et les représentants de la presse.

1. *Procès-verbal* : Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 1942 à Moutier. La discussion n'est pas utilisée. Le procès-verbal est approuvé.
2. *Rapport d'activité* : Le rapport d'activité de l'exercice 1941 a paru dans le bulletin N° 1/1941. Personne n'en demande la lecture. Le président commente brièvement les chapitres principaux de ce rapport. Il relève en particulier l'augmentation réjouissante des membres de l'association. Nous avons reçu en 1941 82 nouveaux membres et enregistré 6 démissions et départs. A la fin de l'année la campagne de propagande n'avait pas terminé de développer ses effets et l'augmentation de notre effectif continue. L'activité de certaines commissions a été très réjouissante, plus particulièrement celle de la commission scientifique et celle de la commission pour la protection de la nature. Le bulletin a tourné avec ses propres ressources, fait assez rare dans nos annales. Nos finances se sont très bien comportées, du fait surtout de l'augmentation des membres et des subventions de la Seva. Les questions ferroviaires ont retenu notre attention comme d'habitude. Elles ont constitué l'objet

principal de nos préoccupations. La tournée des journalistes suisses en automne a été un très beau succès. Son retentissement dans la presse a été des plus heureux.

M. le préfet Henry adresse un vibrant salut à l'assemblée et félicite les membres du comité du travail considérable qu'ils ont accompli au cours de l'année écoulée. Il relève surtout que cette activité profite avant tout à l'unité jurassienne.

L'assemblée approuve ensuite le rapport d'activité 1941.

3. *Comptes 1941* : Le caissier, M. Farron, donne lecture des comptes de 1941, du compte général de l'A. D. I. J. et de son compte particulier Seva. Le compte général de l'A. D. I. J. a paru dans le bulletin.

Recettes

Le président donne lecture du rapport de vérification des comptes et soumet les comptes 1941 à l'approbation de l'assemblée. Celle-ci approuve les comptes de l'exercice 1941 sans discussion et en donne décharge au comité.

4. *Cotisations et budget 1942* : Sur proposition du comité, l'assemblée fixe le montant des cotisations pour 1942 et le détail du budget comme suit :

a) cotisations : elles sont maintenues sans changement ;

b) abonnement au bulletin : 4.— fr. par an au lieu de 5.— fr. ;

c) budget :

	<i>recettes</i>	<i>dépenses</i>
1. Administration et commissions	—.—	4,000.—
2. Subventions	750.—	1,000.—
3. Bulletin		500.—
4. Cotisations	5,000.—	100.—
5. Imprimés	—.—	500.—
	5,750.—	5,900.—

d) Budget Seva : versement de $\frac{2}{3}$ du produit de la Seva au compte bloqué et $\frac{1}{3}$ à la caisse de l'association pour couvrir ses besoins courants, en dehors du budget normal.

5. *Programme d'activité 1942* : Avant d'aborder cet objet de l'ordre du jour, le président donne la parole à M. Mœckli, conseiller d'Etat. M. Mœckli, président du gouvernement bernois pour 36 heures encore, brosse un tableau succinct de la situation financière du canton, situation qui s'est miraculeusement améliorée depuis trois ans. En effet, la situation financière de la Banque cantonale a été assainie jusqu'à un certain point, puisque la dette du canton a été réduite de 49 millions à 34 millions, grâce à des amortissements extraordinaires, payés avec le produit de la dévaluation mise à la disposition du canton. L'aide aux chemins de fer privés bernois est en bonne voie aussi. La Confédération met en particulier 4 millions à disposition du canton pour l'assainissement des chemins de fer pri-

vés du Jura. Le versement des 4 millions ne sera très probablement effectué qu'après la réalisation de la fusion de ces chemins de fer.

Le rétablissement financier du canton est dû en premier lieu à la disparition presque totale du chômage et en second lieu à la bonne volonté des contribuables bernois, qui n'ont pas hésité à s'imposer de nouvelles charges. Le gouvernement étudie actuellement une révision complète de la législation fiscale. Il a quelques soucis particuliers pour le Jura, où l'exode de certaines industries et la dépopulation de quelques régions font l'objet de ses préoccupations. Il étudie aussi les voies et moyens pour tirer de leurs difficultés nos communes obérées et vient de commencer dans ce domaine une expérience avec la commune de Renan, la plus malade d'entre elles.

Le discours de M. Mœckli est vivement applaudi par l'assemblée.

Le président développe ensuite les chapitres principaux de notre programme d'activité pour 1942 :

amélioration des horaires,
lutte contre l'exode des industries,
création d'une place d'arme dans le Jura bernois,
établissement d'un cahier des revendications jurassiennes.

L'assemblée n'utilise pas la discussion et le programme est ainsi approuvé.

6. *Vérificateurs des comptes 1942 :*

Sont désignés : la municipalité de Tramelan-dessous (ancien),
la municipalité de Delémont (nouveau).

Après l'assemblée générale, la municipalité de Porrentruy reçoit les membres de l'association et ses invités. M. Metzger, adjoint, adresse le salut des autorités de Porrentruy aux membres de l'association. Il a des paroles très éloquentes pour défendre l'avenir du Château de Porrentruy, qui devrait rester une caserne. M. Rösli, délégué du Heimatschutz bernois, adresse également quelques paroles aimables à l'A. D. I. J. Les deux orateurs sont chaleureusement applaudis.

Le président de l'A. D. I. J. ouvre ensuite l'assemblée publique, à laquelle assistent une soixantaine de personnes. Il présente nos deux conférenciers, M. Debrunner, secrétaire de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie, qui est actuellement au service militaire, M. Farner, directeur de la fabrique d'avions de Granges.

M. Debrunner parle de la nouvelle réglementation du travail à domicile. Sa conférence, dont le sujet n'a apparemment rien de captivant, a vivement intéressé l'auditoire. Elle paraîtra dans un prochain bulletin.

M. Farner a fait une causerie très enthousiaste sur l'avenir

de l'industrie aéronautique suisse après la guerre. Les idées principales qu'il a développées sont les suivantes :

1. L'industrie aéronautique suisse a construit des appareils chers, mais l'expérience a montré qu'ils étaient meilleur marché que les appareils étrangers de la même catégorie. Alors qu'un appareil de tourisme étranger revenait à 10,000.—15,000 fr. et un A. C. 55 à 28,000 fr., les premiers étaient à bout de souffle après 1500 h. de vol, et un A. C. 55 était encore intact après 5000 heures.
2. La Suisse devrait s'intéresser davantage à l'hydraviation, car personne ne pourra lui détruire ses nombreux lacs.
3. Actuellement les efforts de l'aviation civile suisse sont trop dispersés dans le domaine de l'exploitation: les relations aériennes internes n'ont qu'une valeur relative, les chemins de fer peuvent suffire sur des distances aussi réduites. Pour les relations aériennes avec l'étranger, un seul grand aéroport suisse devrait suffire.
4. L'Association suisse des constructeurs d'avions compte actuellement 56 membres occupant 25,000 ouvriers. Leur mot d'ordre est courage, énergie et optimisme, car les difficultés à surmonter sont encore considérables.

ANNEXES

1. Le Parc jurassien de la Combe-Grède

Extrait du rapport annuel 1941-42

En date du 20 juillet 1942, le Comité de notre grande Réserve jurassienne présente son 10^e rapport annuel.

10 ans d'existence déjà ! 10 ans de labeur incessant ! 10 ans de protection et de succès ! C'est, en effet, le 6 mai 1932 que le Conseil d'Etat du canton de Berne prenait la décision de confier à un Comité formé de représentants des propriétaires, de ceux des sociétés d'utilité publique et de sports, ainsi que de gens de sciences la surveillance de la nouvelle Réserve dénommée avec bonheur *Parc jurassien de la Combe-Grède*. La justesse de vue des initiateurs devait être largement démontrée.

Une commission scientifique fort active étudie la flore, la faune, la géologie de la région. Un état des plantes rares, un état des oiseaux, ont été établis. Une collection des mousses a été recueillie. Et le travail continue.

Une extension du Parc a été réalisée en direction des tourbières des Pontins. La commune de Savagnier a, en effet, cédé à bail environ 6 ha. de marais pour le prix symbolique de fr. 5.— annuellement. Comme dans la combe, les études se poursuivent dans cette annexe.

Bientôt, en 1945 au plus tard, se réalisera le vœu de joindre au Parc jurassien la partie neuchâteloise de la Combe-Biosse.